Tél : 02.40.72.49.49

Mail : contactlycee@ec-erdre.fr

Lettre d'engagement d'accueil d'un stagiaire

Vous avez reçu une demande de stage de :

ELEVE

Nom : …… **Prénom** : ……
Date de naissance : ……/……/…..
Adresse :…… .....
Tél : ……/……/……/……/…… Mail : ……
Classe à la rentrée 2022 : **PREMIERE**
Diplôme préparé : **Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie**

Nos conventions de stage ne sont pas encore établies pour l'année scolaire 2022/2023, aussi nous vous proposons, si vous êtes en capacité d'accueillir notre élève l'an prochain de compléter ce document qui tiendra lieu d'engagement à le recevoir aux dates précisées ci-dessous.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Raison Sociale : ……
Adresse : ……
Téléphone : ……/……/……/……/…… E-mail : ……
Numéro d'employeur *(MSA/URSSAF)* : ……
Nom et Prénom du maître de stage : ……
Qualité du maître de stage : ……
(Chef d'entreprise, directeur de service ou autre fonction occupée dans la structure)

Périodes de stage pour lesquelles la structure s'engage à accueillir le stagiaire :

1ère période - *4 semaines*	2ème période - *3 semaines à cocher au choix*
Point de vente proposant un secteur animalerie avec animaux vivants - du 7 novembre au 12 novembre 2022 - du 14 novembre au 19 novembre 2022 - du 21 novembre au 26 novembre 2022 - du 28 novembre au 3 décembre 2022	Tous lieux en rapport avec les animaux (animalerie, vétérinaires, toiletteurs, éleveurs, aquariums, zoos, dressage…) ☐ du 10 avril au 15 avril 2023 ☐ du 17 avril au 22 avril 2023 ☐ du 24 avril au 29 avril 2023 ☐ du 2 mai au 6 mai 2023

Date **Cachet Signature de la structure** :

Courant juin, après le dernier conseil de classe, les conventions de stage seront confiées aux élèves qui reviendront alors vers vous.
Nous vous remercions de contribuer ainsi à la formation professionnelle de nos élèves.
Cordialement,

L'équipe pédagogique